

ASSEMBLÉE NATIONALE
27 juin 2026

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 2841)

AMENDEMENT

N° CS867

présenté par
Mme Parmentier-Lecocq, Mme Colin-Oesterlé et Mme Ludmann

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 7, insérer l'article suivant:

Retiré avant publication.
